



L'envol vers la réussite

LES DISCIPLINES DU POLE ECONOMIE GESTION SCIENCES SOCIALES

Les disciplines spécifiques des séries ES et STMG

Les Sciences Economiques et Sociales au Lycée :

Les horaires par niveau et par semaine

SECONDE	Enseignement d'Exploration économique : 1h30 (<u>SES</u> ou PFEG)
PREMIERE	<u>ES</u> : 5 h
TERMINALE	<u>ES</u> : 5 h Tronc Commun + 1h30 Spécialité

Informations complémentaires

Après une approche exploratoire en classe de seconde, l'enseignement des sciences économiques et sociales dans le cycle terminal se fixe trois objectifs essentiels :

- permettre aux élèves de s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels de trois sciences sociales : la science économique, la sociologie et la science politique.
- préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix éclairés d'orientation dans l'enseignement supérieur.
- contribuer à leur formation citoyenne grâce à la maîtrise de connaissances qui favorise la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement des sciences économiques et sociales doit être mis en relation avec les autres disciplines scolaires étudiées par les élèves, notamment les mathématiques, l'histoire-géographie et, en terminale, la philosophie et s'inscrire dans une dimension européenne.

1. Une approche scientifique du monde social

L'enseignement des sciences économiques et sociales au lycée vise à former les élèves à une posture intellectuelle, celle du rationalisme critique et de la vigilance épistémologique. Il s'agit pour eux d'apprendre à porter un regard savant sur le monde social et par là de former leur esprit à prendre du recul par rapport aux discours médiatiques et au sens commun.

Cette posture intellectuelle constitue la meilleure contribution possible des sciences sociales à la formation citoyenne des élèves : comprendre le monde social de façon rationnelle permet de participer au débat public de façon éclairée.

2. Les disciplines et leur croisement

La *science économique* (raisonnement coût-bénéfice, nécessité des choix), la *sociologie* (poids des déterminismes sociaux et le jeu des acteurs) et la *science politique* (pouvoir politique, domination, légitimation) ont des modes d'approche distincts du monde social : elles construisent leurs objets d'étude à partir de points de vue différents, elles privilégient des méthodologies distinctes, des concepts et des modes de raisonnement qui leur sont propres. Il n'est pas possible d'embrasser d'emblée la réalité sociale dans sa totalité. Il convient donc de permettre aux élèves de bien comprendre et de maîtriser « les outils conceptuels et analytiques propres à chaque discipline » avant de pouvoir croiser les regards sur un certain nombre d'objets d'étude communs et sans pour autant s'interdire de faire parfois référence à d'autres disciplines.

3. Les apprentissages des élèves

Il faut donner du sens aux apprentissages en montrant comment les concepts et les outils permettent d'interpréter des situations concrètes. Pour chaque question traitée, on procède en deux temps : un temps de sensibilisation permettant de susciter la curiosité des élèves ; un temps d'analyse permettant de montrer comment la mobilisation de notions, outils et modes de raisonnement spécifiques à la discipline concernée permet d'accéder à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés et d'apporter une réponse rigoureuse à la question.

Cette démarche prendra en compte les représentations des élèves pour les enrichir et les dépasser ; c'est ainsi que les outils conceptuels, les théories et les méthodes propres à chaque discipline peuvent prendre davantage de sens pour les élèves.

En Première :

Science économique

Les grandes questions que se posent les économistes

La production dans l'entreprise

La coordination par le marché

La monnaie et le financement

Régulations et déséquilibres macroéconomiques

Sociologie générale et sociologie politique

Les processus de socialisation et la construction des identités sociales

Groupes et réseaux sociaux

Contrôle social et déviance

Ordre politique et légitimation

Regards croisés

Entreprise, institution, organisation

Action publique et régulation

En Terminale :

Tronc Commun :

Science économique

Croissance, fluctuations et crises

Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Économie du développement durable

Sociologie

Classes, stratification et mobilité sociales

Intégration, conflit, changement social

Regards croisés

Justice sociale et inégalités

Travail, emploi, chômage

Spécialité à choisir entre : (ou spécialité Maths)

Sciences sociales et politiques

Le système politique démocratique

La participation politique

L'ordre politique européen

Économie approfondie

Économie et démographie

Stratégies d'entreprises et politique de concurrence dans une économie globalisée

Instabilité financière et régulation

Les Sciences et Techniques du Management et de la Gestion au Lycée : Les Sciences de Gestion

Les horaires par niveau et par semaine

SECONDE	Enseignement d'Exploration économique : 1h30 (SES ou <u>PFEG</u>)
PREMIERE STMG	<u>Sciences de Gestion</u> : 6 h
TERMINALE STMG	<u>6 h de Spécialité</u> : Gestion et Finance /ou Mercatique / ou Ressources Humaines et Communication

Informations complémentaires

Appliquées aux organisations dans toute leur diversité, qu'elles soient issues du secteur marchand ou de l'économie sociale et solidaire (entreprise, association, administration), les sciences de gestion visent leur étude mais aussi l'amélioration de leurs performances, de leur efficacité à atteindre leurs objectifs. Elles sont donc des sciences de l'action.

Elles s'intéressent aux comportements et aux actions des acteurs au sein de ces organisations, à la signification des situations et des conduites que l'on peut y observer. En cela, elles appartiennent également aux sciences sociales.

Leurs champs sont très ouverts : analyse des processus de décision et de leur impact au sein des organisations, conception d'outils et d'indicateurs de gestion, structuration et maîtrise de l'information et de la communication, mesure de l'influence des technologies, représentation de la réalité pour l'étudier, analyse des relations avec l'environnement, etc. Leur spécificité tient, notamment, au souci de prendre en compte les dispositifs étudiés ou conçus et la mesure de leurs effets sur l'organisation, ses acteurs et son environnement. Par les démarches et les méthodes qu'elles mobilisent, elles proposent une approche spécifique de la réalité de la vie des organisations, basée sur la modélisation, la simulation, la prévision, l'évaluation et le contrôle. Les sciences de gestion ne se réfèrent plus seulement aux normes et procédures appliquées dans les organisations. Elles abordent aujourd'hui les questions liées à la portée des décisions managériales et à leurs effets sur les hommes et la société.

L'enseignement des sciences de gestion en première comme en terminale apporte des clés de compréhension des différentes fonctions de l'organisation : administration, ressources humaines, comptabilité financière, contrôle de gestion, marketing, organisation de la production, systèmes d'information et de communication, etc. Première étape d'un parcours qui conduira nécessairement à l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BTS ou DUT au minimum, il a également pour objectif de préparer les élèves à leur vie professionnelle ultérieure, quel qu'en soit le domaine d'exercice. Il s'inscrit donc explicitement dans une perspective ambitieuse de poursuites d'études dans l'enseignement supérieur et non dans celle d'une insertion professionnelle immédiate.

En Première

En classe de première, une approche transversale des sciences de gestion est indispensable pour construire les bases d'un enseignement qui s'applique à leur objet d'étude commun que sont les organisations et dont elles cherchent à décrire, à comprendre et à maîtriser le fonctionnement.

Conduit en lien étroit avec celui du management, cet enseignement est destiné à apporter aux élèves les principaux repères d'une compréhension des principes généraux de gestion qui animent les organisations quelle que soit leur nature, avant tout approfondissement des notions propres à chaque spécialité représentative : ressources humaines et communication, gestion et finance, marketing, systèmes d'information.

Thème 1 : De l'individu à l'acteur

Thème 2 : Information et intelligence collective

Thème 3 : Gestion et création de valeur

Thème 4 : Évaluation et performance

Thème 5 : Temps et risque

En Terminale

Les Sciences de Gestion correspondent à la spécialité choisie par l'élève : Gestion et Finance, Mercatique ou Ressources Humaines et Communication

Spécialité Gestion et finance :

Le système d'information, dans ses finalités gestion et finance, permet la construction d'une **représentation de l'entreprise** par l'identification, l'évaluation, le classement et l'enregistrement de transactions. Il permet de fournir des **informations** pertinentes au regard des **besoins** des différents utilisateurs afin d'**analyser** la situation financière de l'entreprise et de préparer les décisions de gestion quel qu'en soit le niveau. Il comporte des dimensions humaines, techniques et organisationnelles. Son étude est nécessaire afin de comprendre comment l'information financière et de gestion est produite, comment elle circule, est stockée et mise à disposition des utilisateurs.

L'objet d'étude est l'**entreprise** en éludant toutes les spécificités liées à des réglementations propres à des secteurs particuliers. Le choix de PME-PMI doit être privilégié afin d'éviter les situations complexes inhérentes à la grande entreprise et plus encore au groupe et par souci de pouvoir mettre à disposition des élèves l'information suffisante pour produire une analyse pertinente.

En fonction des contextes et des besoins, les élèves doivent être mis en situation d'utiliser des extraits de la **réglementation** en vigueur.

Cet enseignement doit apporter aux élèves un **regard analytique et raisonné** sur les problèmes de gestion des entreprises. Il vise aussi à les préparer à la poursuite d'étude dans les domaines de la comptabilité, de la finance et de la gestion tant en termes de motivation que de compétences disciplinaires et méthodologiques ;

Thème 1 : Construire une image de l'entreprise

Thème 2 : Analyser la situation de l'entreprise

Thème 3 : Accompagner la prise de décision

Spécialité Mercatique:

La mercatique est « l'ensemble des techniques et des actions grâce auxquelles une entreprise **développe la vente** de ses produits et de ses services **en adaptant**, le cas échéant, leur production et leur commercialisation **aux besoins du consommateur** ». Elle recèle donc de grands enjeux pour les organisations en général, et les entreprises en particulier, en conditionnant leur survie sur des marchés fluctuants.

La démarche mercatique suscite des interrogations, à la fois des consommateurs-citoyens qui peuvent en contester le pouvoir d'**influence**, mais aussi des pouvoirs publics qui cherchent à en **réguler l'usage**.

L'enseignement de mercatique s'appuie sur l'observation de l'environnement de l'élève, dans un domaine particulièrement riche et prégnant et permet le développement d'un **regard critique** sur les pratiques de la mercatique en cours dans les entreprises, en prenant en considération l'intérêt du consommateur et de la

société dans son ensemble. Il participe à la **formation de citoyens** sensibles aux problématiques du développement durable.

La démarche de projet permet aux élèves dans le cadre d'un travail de groupe de développer leurs capacités d'organisation, d'initiative, d'autonomie, et de créativité. Le recours aux technologies de l'information et de la communication s'avère incontournable.

Thème 1 : Mercatique et consommateurs

Thème 2 : Mercatique et marchés

Thème 3 : Mercatique et société

Spécialité Ressources Humaines et Communication:

L'appellation « Ressources humaines et communication » signifie que le programme concerne deux champs de connaissances parfaitement complémentaires et non dissociables.

Les ressources humaines sont un objet d'étude et de questionnement qui nécessite de dépasser (et donc d'inclure) l'approche fonctionnelle de la GRH (gestion des ressources humaines) pour l'enrichir de concepts empruntés aux sciences de la communication.

Les concepts et démarches de **communication** permettent d'avoir une représentation précise du fonctionnement et des conditions de mobilisation des ressources humaines dans l'organisation.

On étudie les démarches de gestion mises en œuvre dans tout type d'organisation en matière de ressources humaines, visant à concilier la recherche de la performance économique avec la performance sociale, en prenant appui tant sur l'action individuelle que collective.

Il s'agit de montrer en quoi les démarches de gestion en matière de ressources humaines ne peuvent se réduire à l'application systématique de méthodes éprouvées, mais qu'elles s'inscrivent dans des contextes relationnels complexes d'où peuvent naître des résistances individuelles ou collectives, favorisant ou pas leur efficacité.

Cet enseignement doit permettre une prise de conscience sociale et citoyenne de la place accordée aux ressources humaines dans les organisations en :

* développant un **regard critique** sur l'efficacité des méthodes, des techniques et des outils mobilisés pour gérer les ressources humaines,

* étant sensibilisé :

- au le **droit** (droit du travail et de la réglementation générale des relations de travail),
- à la **communication** (qui permet d'analyser comment un individu, dans sa relation aux autres, participe à la «construction humaine» des organisations à travers les interactions, les processus et les phénomènes relationnels, et permet de réguler les relations de travail via les modes d'organisation du travail, de mettre en œuvre des pratiques organisationnelles et de proposer des techniques, des outils et supports de communication.)
- à la **gestion administrative**,
- à la **sociologie du travail**,
- à la **psychologie sociale**
- ou encore à la **gestion des ressources humaines**.

Le programme comprend quatre thèmes :

- Thème 1 : Mobilisation/Motivation
- Thème 2: Compétences/Potentiel
- Thème 3 : Cohésion/Conflits
- Thème 4 : Coordination/Coopération

Traduisant la volonté de mettre en œuvre quelques grands **choix managériaux** (mobiliser, réguler, coordonner, former), ces thèmes couvrent les principales problématiques de ressources humaines en reposant sur le postulat que la préservation et la valorisation des ressources humaines constitue un préalable à la recherche de la performance.

C'est pourquoi chacun des intitulés résume le rapport qui existe entre **l'intention de l'organisation** (premier terme du titre) et la **prise en compte de la dimension humaine** (second terme du titre).

Les Sciences et Techniques du Management et de la Gestion au Lycée : Economie et Droit

Les horaires par niveau et par semaine

SECONDE	Enseignement d'Exploration économique (SES ou PFEG): 1h30
PREMIERE STMG	4 h
TERMINALE STMG	4 h

Informations complémentaires

ÉCONOMIE

L'enseignement de l'économie, en phase avec l'actualité, permet de comprendre les grandes évolutions qui affectent notre société en ce qui concerne les rapports que les hommes engagent entre eux et avec la nature, dans leurs activités de production, d'échange et de consommation. Il doit permettre à l'élève de devenir responsable de ses choix en tant que citoyen et en tant qu'acteur de la vie économique en développant son sens de l'observation, son esprit critique et sa capacité d'analyse des phénomènes économiques, avec un souci de rigueur et d'objectivité.

La logique d'ensemble est de montrer que l'interaction entre État et marché est au cœur des principales questions économiques. Si certains thèmes de la classe de première sont entièrement dédiés au fonctionnement concret des marchés, d'autres en classe terminale traitent exclusivement de l'intervention de l'État dans le domaine économique et social.

L'acquisition de ces capacités d'observation, d'analyse et de réflexion doit permettre à l'élève d'exprimer sous différentes formes (exposés oraux, travaux rédigés, participation à des débats, etc.) sa compréhension de l'environnement économique.

Il convient par ailleurs de souligner que la maîtrise de la langue écrite est une métacompétence fondamentale, vecteur de l'apprentissage des élèves en économie, comme dans les autres disciplines.

Thème 1 : Quelles sont les grandes questions économiques et leurs enjeux actuels ?

Thème 2 : Comment se crée et se répartit la richesse ?

Thème 3 : Comment les ménages décident-ils d'affecter leur revenu ?

Thème 4 : Quels modes de financement de l'activité économique ?

Thème 5 : Les marchés des biens et services sont-ils concurrentiels ?

Thème 6 : L'État doit-il intervenir sur les marchés ?

Thème 7 : Le chômage résulte-t-il de dysfonctionnements sur le marché du travail ?

Thème 8 : Quelle est l'efficacité de l'intervention sociale de l'État ?

Thème 9 : L'État a-t-il des marges de manœuvre en termes de politiques économiques ?

Thème 10 : Une régulation des échanges internationaux est-elle nécessaire ?

Thème 11 : Pourquoi mettre en œuvre une croissance soutenable ?

DROIT :

Les activités humaines, qu'elles soient individuelles ou collectives, s'exercent dans un contexte national, communautaire, voire mondial, caractérisé par l'existence de règles qui ont vocation à organiser les relations entre les acteurs et qui conditionnent leurs comportements.

Dans un État de droit, c'est au législateur qu'il revient de mettre en cohérence les intérêts individuels avec ceux de la collectivité. En cela, le droit joue un rôle de pacification sociale auquel il convient de sensibiliser les élèves, afin qu'ils développent une citoyenneté reposant sur la prise de conscience de leurs droits et de leurs devoirs.

Le droit accompagne les évolutions économiques et sociales, notamment dans le domaine du management et de la gestion, jouant ainsi en permanence un rôle de régulation de première importance.

Pour cette raison, l'enseignement du droit dans les séries technologiques tertiaires est nécessairement en lien avec ceux de l'économie, du management et des sciences de gestion, disciplines avec lesquelles il est en interaction. Il permet de développer des capacités d'analyse, d'acquérir des méthodes et une rigueur nécessaires à l'expression d'une pensée éclairée et autonome, d'acquérir une culture juridique fondée sur l'argumentation, de donner du sens à la règle de droit et d'en percevoir l'utilité.

La structure du programme permet de passer progressivement de l'analyse de situations individuelles à des problématiques de type collectif.

En Première

1. Qu'est-ce que le droit ?
2. Comment le droit permet-il de régler un litige ?
3. Qui peut faire valoir ses droits ?
4. Quels sont les droits reconnus aux personnes ?
5. Quel est le rôle du contrat ?

En Terminale

6. Qu'est-ce qu'être responsable ?
7. Comment le droit encadre-t-il le travail salarié ?
8. Comment le droit organise-t-il l'activité économique ?

Les Sciences et Techniques du Management et de la Gestion au Lycée : Management des organisations

Les horaires par niveau et par semaine

SECONDE	Enseignement d'Exploration économique (SES ou PFEQ): 1h30
PREMIERE STMG	2h30
TERMINALE STMG	3h

Informations complémentaires

L'enseignement de management des organisations vise à donner aux élèves de première et terminale sciences et technologies du management et de la gestion une culture commune et une représentation du fonctionnement réel des entreprises, des organisations publiques et des associations. La conception du programme part de la constatation que, sur un plan professionnel ou privé, la vie des hommes s'inscrit de plus en plus dans les organisations ou en relation avec les organisations.

La dimension culturelle de cet enseignement apportera à terme aux élèves un éclairage plus distancié en développant progressivement leur sens critique par l'analyse de concepts et de pratiques de management dans les diverses organisations. Le management participe aussi à la formation du citoyen en permettant à l'élève de mieux comprendre l'environnement organisationnel auquel il est quotidiennement confronté.

L'enseignement du management des organisations a pour objectif de faire découvrir aux élèves, à partir de l'observation et de l'analyse du fonctionnement réel des organisations (entreprises, organisations publiques et associations), les concepts fondamentaux du management stratégique (pilotage et contrôle, organisation de la production, animation et mobilisation des hommes) qui permettent à une organisation ouverte sur son environnement d'assurer sa pérennité et son développement.

Le programme de management des organisations constitue le socle des enseignements technologiques en classe de STMG. Il privilégie une approche stratégique. Il est complété par l'enseignement de sciences de gestion qui vise, dans le cadre de la stratégie définie, à orienter et coordonner les ressources des organisations vers la recherche de la performance.

Il doit également être mis en relation avec les programmes d'économie et de droit qui décrivent l'environnement économique et juridique dans lequel évoluent les organisations.

Il doit s'appuyer sur des problématiques qui mettent en évidence le caractère très contingent de ces pratiques, les débats qui entourent la discipline et les enjeux, notamment sociétaux, qu'elles révèlent. L'approche culturelle de cet enseignement impose parfois une prise de recul que seule une approche historique permet.

1. Le rôle du management dans la gestion des organisations
2. Les critères de différenciation des organisations
3. Le management stratégique : Le choix des objectifs et le contrôle stratégique
4. Le management stratégique : L'organisation de la production
5. Le management stratégique : les choix en matière d'animation et de mobilisation des hommes
6. Le processus et le diagnostic stratégiques L'objectif de ce thème est de donner une vue d'ensemble
7. La stratégie des organisations